



PAR COURRIEL

Québec, le 9 mars 2026

Monsieur Alexandre Cloutier
Président
Université du Québec
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H6

Monsieur le Président,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a le plaisir de vous octroyer une allocation non récurrente de 75 000 \$ pour l'année financière 2025-2026. Cette allocation vise la mise en œuvre des activités de promotion de la santé mentale positive auprès des cadres supérieurs des établissements, du personnel enseignant et professionnel et de la population étudiante en enseignement supérieur dans le cadre de l'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉ).

Un premier versement représentant 80 % du montant total, soit 60 000 \$, vous sera versé sous peu. Le versement du montant résiduel vous sera transmis après analyse de votre reddition de comptes qui est attendue au plus tard le 15 mai 2026. Cette reddition de comptes doit porter sur les activités réalisées entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026. Le gabarit à utiliser se trouve en pièce jointe.

Veuillez transmettre la convention dûment signée et la reddition de comptes, à l'adresse courriel suivante: smpsp@msss.gouv.qc.ca. Pour toute question, nous vous invitons également à utiliser cette même adresse.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

La directrice nationale de santé publique
et sous-ministre adjointe,

Caroline Quach-Thanh

p.j. 2

c. c. Catherine Roy-Boulanger, Université de Québec

N/Réf. 25-SP-00136